

À l'appel des organisations syndicales des 3 FONCTIONS PUBLIQUES des Ardennes



POUR NOS SALAIRES,

TOUS DANS L'ACTION LE 31 MAI 2011

**LUTTER
PLUS**



Les organisations syndicales (CFDT - CGT - FO - FSU -SOLIDAIRES - UNSA) condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre *a minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat et condamnent la mise en place du salaire au mérite.

Par ailleurs l'augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires pour la retraite correspond, à terme, à une journée de salaire en moins par mois ce qui correspond bien à une baisse de salaire.

Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elles continuent à demander la mise en oeuvre rapide de mesures de rattrapage.

Ces organisations réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction Publique. En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels.

Les organisations syndicales (CFDT - CGT - FO - FSU -SOLIDAIRES - UNSA) exigent :

- Une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice.
- L'ouverture d'une véritable négociation sur :
 - Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000.
 - Une revalorisation des grilles indiciaires.
 - Une véritable politique salariale dans la Fonction Publique.



MARDI 31 MAI 2011 À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Rassemblement devant la préfecture à 11h.

Dépôt d'une motion au préfet par les organisations syndicales avant le rassemblement.

Un préavis de grève a été déposé pour couvrir tous les collègues.